



Vérifier au prononcé

**DECLARATION DE Mlle AYAN AHMED YOUSSEF MISSION
PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI A
L'OCCASION DIALOGUE INTERACTIF AVEC LE COMITE
CONSULTATIF DU HAUT COMMISSARAIT AUX DROITS DE
L'HOMME**

24eme session du Conseil des Droits de l'Homme

GENEVE

18 Septembre 20113

Monsieur le Président,

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Gabon au nom du Groupe Africain.

Ma délégation tient à féliciter le Comité Consultatif de son excellent travail de recherche présenté au sein du rapport A/HRC/AC/10/3, celui-ci fournit des informations importantes afin d'assister le Conseil dans son action pour la protection des Droits de l'Homme.

Djibouti prend note de la préoccupation du Comité sur l'absence de nouveaux mandats et se tient ainsi prêt à collaborer avec celui-ci sur des propositions de recherche sur les mandats existants à venir.

Ma délégation se réjouit de l'examen du Comité de la question des Droits de l'Homme et des questions relatives à la prise d'otage.

Notre région étant particulièrement touchée et en vue de notre position stratégique, Djibouti collabore intensivement avec la communauté internationale pour aborder ce défi.

De ce fait, nous nous félicitons de l'apport de la réflexion du Comité Consultatif à ce débat.

Dans ce même esprit, Djibouti soutient le Comité dans son suivi des rapports sur la promotion du droits des peuples à la paix et du renforcement de la coopération internationale. Ces deux éléments sont intrinsèquement liés afin de donner vie aux principes de paix et sécurité de la Charte des Nations-Unies.

Je vous remercie.